



Rapport financier

UMG Groupe VYV

EXERCICE 2020

GR O U P E
vyv
Entrepreneur du
mieux-vivre

Le présent rapport relatif à l'exercice 2020 est approuvé
par le conseil d'administration en séance du 23 mars 2021.



Sommaire

1. Rapport de gestion	3
1.1 Compte de résultat.....	3
1.2 Bilan.....	7
1.3 Prise de participation	7
1.4 Périmètre de combinaison.....	7
1.5 Evènement post-clôture	8
1.6 Evolutions à venir	8
1.7 Affectation du résultat	8
1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions	9
1.9 Remboursement et indemnisation des élus	9
1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel	9
1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs.....	10
2. Comptes annuels.....	16
2.1 Bilan.....	16
2.2 Compte de résultat.....	18
2.3 Hors-Bilan	19
3. Annexe aux comptes annuels	20
3.1 Faits marquants.....	20
3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation	22
3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation	24
3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	25
3.5 Eléments complémentaires	28



1. Rapport de gestion

1.1 Compte de résultat

En K€	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Chiffre d'affaires	121 879	113 899	7 980	7%
Autres produits	15 606	9 780	5 826	60%
Frais généraux	-49 432	-48 612	-820	2%
Impôts et taxes	-7 780	-6 596	-1 184	18%
Charges de personnel	-54 482	-50 678	-3 804	8%
Dotations d'exploitation	-10 229	-12 745	2 516	-20%
Autres charges	-7 634	-6 578	-1 056	16%
Résultat d'exploitation	7 928	-1 530	9 458	
Résultat Financier	-7 301	-2 633	-4 668	177%
Résultat Exceptionnel	-3	-7	4	-57%
Impôts sur les sociétés	-814	-1 002	188	-19%
Résultat net	-190	-5 172	4 982	-96%

Le résultat 2020 présente un déficit de 190 k€. Celui-ci s'explique par :

- Le résultat financier (hors émission de la dette) non refacturé : + 624 k€
- L'impôt sur les sociétés : - 814 k€

1.1.1 Cotisations

En K€	Charges communes	Charges Propres	Sous-total	Coût de la Dette	Risk Integrity	Total
Harmonie Mutuelle	10 377	46 322	56 699	3 066		59 765
Mutuelle Mare Gaillard	231	111	341	68		409
MGEN	10 377	27 372	37 749	3 066	3 992	44 807
MNT	4 174	5 029	9 202	1 233	605	11 041
MGEFI	830	1 849	2 680	245	234	3 159
Smacl Assurances	830	1 623	2 453	245		2 698
Total	26 818	82 305	109 123	7 925	4 830	121 879

- La contribution des membres permet de financer les charges communes (refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté), et les charges propres à chaque entité (refacturées en fonction de clés spécifiques).
- Le coût lié à l'émission de la dette est refacturé au prorata du fonds d'établissement apporté.
- L'outil Risk Integrity est refacturé aux mutuelles utilisatrices.



1.1.2 Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2020	31/12/2019	Var
Mises à disposition de salariés	6 105	3 949	2 156
Autres prestations de services (fonctions clés...)	2 454	0	2 454
VYV Coopération	746	777	-31
Refacturation Direction Juridique	332	548	-216
Union Harmonie Mutuelles - Conventionnement	138	128	10
Transfert de personnel issus de mutuelles	319	709	-390
Honoraires de courtage	723	469	254
Refacturation Loyer et amortissements VYV 3	274	401	-127
VYV Invest - honoraires	0	148	-148
Achats sanitaires - hors affiliés	133	0	133
Reprise de provision risques et charges	3 658	1 869	1 789
Autres produits	724	782	-58
Total	15 606	9 780	5 826

Ce poste comprend principalement les refacturations de charges, relatives à des prestations réalisées pour des entités du Groupe (mises à disposition...). L'augmentation générale s'explique par une centralisation de plus en plus forte de fonctions centrales.

1.1.3 Frais généraux

En K€	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Var
Services rendus par le groupe	3 487	7%	3 037	6%	450
Charges locatives	5 272	11%	5 521	11%	-249
Honoraires	17 052	34%	18 413	38%	-1 361
Communication, partenariat, publicité	11 038	22%	9 378	19%	1 660
Maintenance / sous-traitance informatique	5 590	11%	4 434	9%	1 156
Frais de déplacement / deménagement / réception	978	2%	2 436	5%	-1 458
Frais bancaires	164	0%	1 375	3%	-1 211
Frais de forums, AG, Colloques	832	2%	1 366	3%	-534
Achats sanitaires (masques, gel...)	2 108	4%			2 108
Autres	2 911	6%	2 652	5%	259
Total	49 432	100%	48 612	100%	820

- Les « Services rendus par le groupe », correspondent aux refacturations des frais de personnel des mutuelles affiliées qui travaillent pour le Groupe VYV.
- Les « charges locatives » incluent principalement les loyers et charges de la Tour Montparnasse, siège social du Groupe VYV, ainsi que les loyers des sites en régions.
- La ligne « Honoraires » comprend notamment les coûts liés aux projets développés par le Groupe VYV. La diminution de ce poste est liée au contexte sanitaire qui a fait ralentir certains projets.
- Les frais de déplacements sont en diminution, compte-tenu des mesures de télétravail.
- La baisse des frais bancaires est liée aux charges engagées pour l'émission de la dette (avocats, banques, conseils, frais de roadshow...) en 2019, non reconduites en 2020.



- Les achats sanitaires (masques et gels) ont été effectués au cours du 1^{er} semestre pour le compte de plusieurs entités du Groupe, afin de bénéficier d'économie d'échelle.
- Le poste « autres » comprend : les dépenses d'énergie, la documentation, l'entretien, les assurances, la télécommunication, des frais de recrutement...

1.1.4 Impôts et taxes

Ce poste comprend principalement la taxe sur les salaires, la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la taxe foncière.

1.1.5 Charges de personnel

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations	35 482	30 428
Autres (variation des Congés payés, CET, primes...)	2 385	4 640
Charges sociales	16 615	15 610
Total	54 482	50 678
<i>taux de charges sociales</i>	<i>43,9%</i>	<i>44,5%</i>

La ligne « Autres » inclut notamment les montants de provisions pour congés payés et Compte Epargne Temps, qui ont été transférées par les mutuelles affiliées. Celles-ci ont fait l'objet d'une « refacturation » aux mutuelles, comptabilisée en transfert de charges, sans incidence sur le compte de résultat.

L'effectif à fin 2020 s'élève à 480 salariés (contre 453 salariés fin 2019).

1.1.6 Dotations d'exploitation

Les dotations aux amortissements et aux provisions se décomposent comme suit :

- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles pour 3.037 k€, correspondant principalement à l'amortissement des licences et des coûts de développement liés à Risk Integrity (totalement amorti au 31/12/2020).
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles pour 1.593 k€.
- Dotations aux provisions pour risques et charges pour 5.599 k€ (Indemnités de départ, médailles du travail, provisions pour risques).

1.1.7 Autres charges

Ce poste comprend principalement :

- Les redevances de licences informatiques (4.548 k€)
- La cotisation versée à VYV Partenariat, à la suite de l'adhésion à cette UGM (1.530 k€)
- La subvention versée à l'association VYV Les Solidarités (660 k€)
- La cotisation versée à VYV Coopération (769 k€)



1.1.8 Résultat financier

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts de la dette senior	-8 526	-4 263
Intérêts du TSR Mutex / TSDI Arcade	123	
Autres intérêts, tombées de coupons	479	
Sous-total refacturé aux affiliés	-7 924	-4 263
Autres intérêts, tombées de coupons	638	968
Intérêts du TSR SMACL	300	134
Moins values réalisées s/. OPCVM	-467	-400
Dotations (-) / Reprises (+) de provision	-125	616
Surcote / decote - Obligations	277	312
Résultat financier	-7 301	-2 633

- La diminution du résultat financier est principalement liée à la charge d'intérêt liée à la l'émission de la dette Senior (effet année pleine).
- Les intérêts de la dette Senior (- 8.526 k€), diminués des produits issus des placements affectés à la dette, sont refacturés aux affiliés (au prorata de leurs apports).
- Le résultat financier hors dette Senior (+ 623 k€) n'est pas répercuté aux affiliés et reste au sein de l'UMG.

1.1.9 Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt est détaillée ci-dessous :

En K€	31/12/2020
Résultat avant IS	623
Réintégrations (charges non déductibles)	
Plus-value latente OPCVM (N)	1 880
Risque Abondement	252
Provision Indemnités de départ - licenciement	3 997
Provision Indemnités de départ en retraite	1 270
Dons aux œuvres	609
Subvention VYV Les Solidarités	660
Autres	127
Déductions (Produits non taxables)	
Plus-value latente OPCVM (N-1)	-1 436
Reprise de provision N-1	-3 644
Transfert de charges (IDR)	-98
Résultat fiscal	4 240
IS à 28%	-1 187
credit d'impot (60% s/. dons)	365
Regul IS N-1	8
Charge d'impot	-814



1.2 Bilan

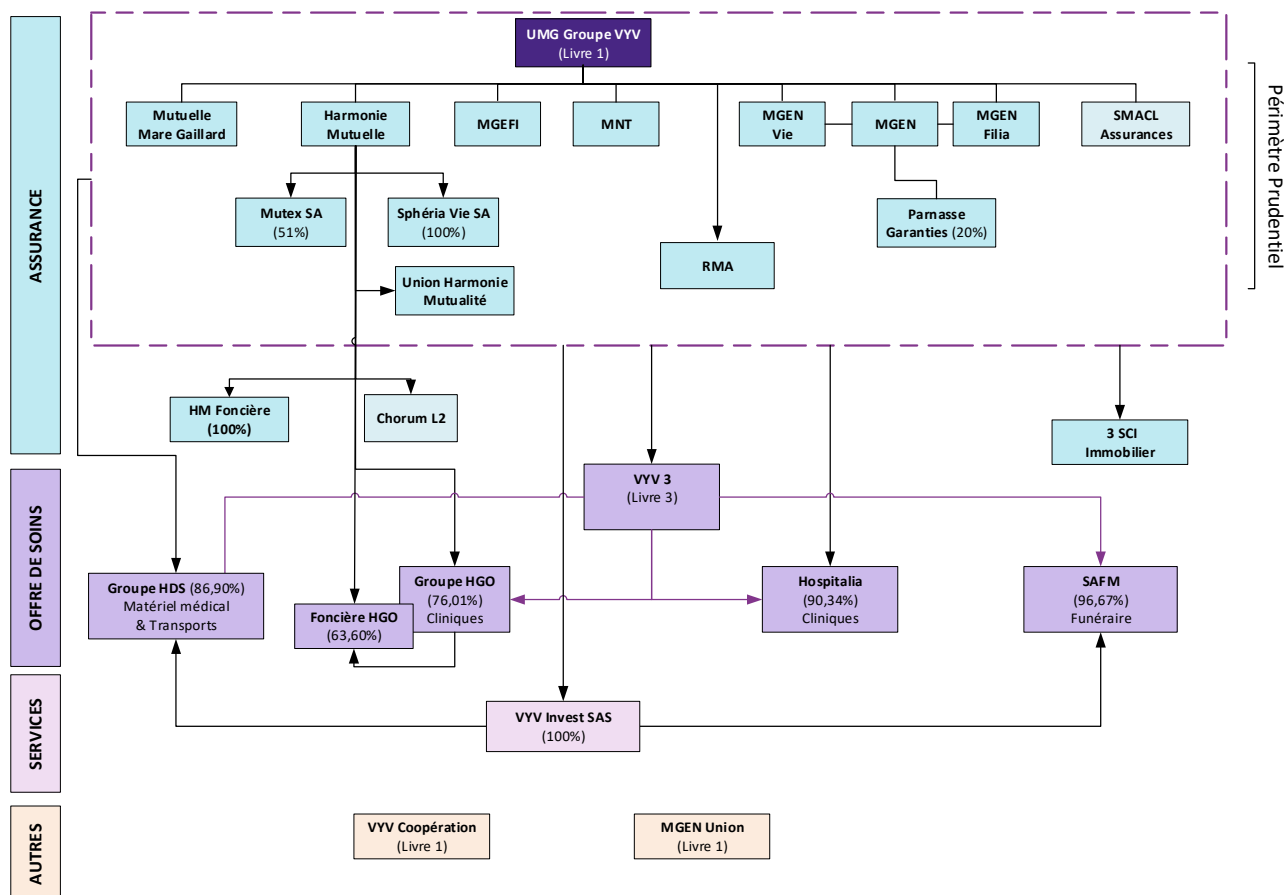
En K€	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Immobilisations incorporelles	3 695	3 514	181
Immobilisations corporelles	3 014	3 894	-880
Immobilisations financières	539 806	323 159	216 647
Créances	77 530	22 552	54 978
Trésorerie	28 144	291 645	-263 501
Comptes de regularisation	3 977	5 226	-1 249
Total Actif	656 166	649 990	6 176
Fonds propres	109 124	109 314	-190
Provisions risques et charges	12 744	10 883	1 861
Dettes financières	504 062	504 062	0
Dettes fournisseurs	16 003	10 778	5 225
Dettes fiscales et sociales	13 390	13 253	137
Autres dettes	843	1 700	-857
Total Passif	656 166	649 990	6 176

1.3 Prise de participation

L'UMG Groupe VYV a versé 1.000 k€ (99,99% du capital social) à la SCI Groupe VYV, qui a pour objectif de porter le bail du futur siège du Groupe.

1.4 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du Groupe, et produit donc des comptes combinés. Le périmètre synthétique est présenté ci-dessous :



1.5 Evènement post-clôture

Stéphane Dedeyan, actuel Directeur Général du Groupe, a annoncé son départ du Groupe, à effet du 28 février 2021.

1.6 Evolutions à venir

Néant

1.7 Affectation du résultat

L'Assemblée Générale aura à se prononcer sur l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, soit - 190 k€ en « Report à Nouveau », sur proposition du Conseil d'Administration.

Après affectation du résultat, les fonds propres de l'UMG Groupe VYV s'élèveront à 109.124 k€.



1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions

Néant

1.9 Remboursement et indemnisation des élus

1.9.1 Sommes et avantages de toute nature, alloués aux membres des organes d'administration

Le montant des indemnités nettes allouées aux élus s'élève à 82.272 € pour l'exercice 2020.

1.9.2 Frais de déplacement remboursés aux élus

Le montant des remboursements effectués aux élus s'élève à 2.302 € pour l'exercice 2020.

En application de l'article 114-17 du code de la Mutualité, un rapport sur les remboursements et indemnités versés aux élus a été élaboré et une attestation spécifique sera établie par les commissaires aux comptes.

1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel

Le montant des rémunérations versées au dirigeant opérationnel s'élève à 725.638 € pour l'exercice 2020.



1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
ALLAIN	Annick	Administratrice Groupe VYV UMG Vice-présidente MNT	Administratrice Vacancier
BABAULT	Florence	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN Filia	Présidente MGEN Solutions Administratrice MAIF
BEAUDET	Thierry	Président Groupe VYV UMG Président VYV Coopération UGM Président FMNF Administrateur MGEN Union, MGEN Trésorier général adjoint MFPASS	Président VYV Les Solidarités Président VYV Invest Président EGARESEAUX Président EGAS Administrateur OFIVALMO Partenaires Président SICAV EGAMO Président Comité de la gouvernance et de l'éthique OFI Holding Président PASS Membre Conseil supérieur de la mutualité
BEE	Didier	Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MNT	vice-président EPCI
BERDER	Marie-Thérèse	Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM Vice-présidente Harmonie Mutuelle Membre du Bureau FNMF Administratrice UT Mutualité Française Finistère Morbihan Administratrice Union Harmonie Mutuelles Administratrice SFG	Administratrice VYV Invest Membre conseil de surveillance cliniques Quimper Sud HGO Administratrice MUTEX



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
BERTHILIER	Roland	Vice-président Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Président MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Partenaires Vice-président FNMF Vice-président adjoint MFPass	Administrateur VYV Invest Président EGAMO Président GAIA Membre titulaire CNAS Secrétaire général Fonds de dotations Lilian Turam Membre Conseil supérieur de la mutualité Administrateur OFI Partenaires Représentant MGEN SCI Marcel Rivière Censeur OFI Asset Management
BLANCHETTE	Thomas	Membre du Bureau Groupe VYV UMG Président Chorum Mutuelle Administrateur membre du Comité exécutif Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur UGM Santé et Travail Administrateur secrétaire général VYV UGM Partenariat Administrateur VYV3 Sud est	Administrateur MUTEX Président Chorum Gestion Président Chorum Conseil Administrateur Arche Promotion Administrateur Arcade VYV Gérant SCI Blanchette conseiller UNOCAM Conseiller CNAMT
BODDELE	Gilles	Membre du Bureau Groupe VYV UMG Trésorier général Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur MUTEX Union	Administrateur MUTEX SA Administrateur VYV Invest Administrateur SPHERIA VIE Administrateur EGAMO Président du conseil de surveillance Harmonie Mutuelle Foncière Trésorier Association Solidarité France Afrique
BOISSIEU (de)	Jean-Luc	Membre du bureau Groupe VYV UMG Auditeur MNT Vice-président UGM Territoires	Président SMACL Assurances Administrateur CAPMA CAPMI



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
BONNEL	Mylène	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN Administratrice UMR	Administratrice Réseau Education et Solidarité Membre CDAS (organisme public) membre CAAS (organisme public)
BRICHET	Serge	Vice-président Groupe VYV UMG (jusqu'au 14/10/2020) Administrateur vice-président VYV Coopération UGM Président MGEFI jusqu'au 14/10/2020 puis administrateur Président MFP	Administrateur VYV Invest Administrateur CASDEN Vice-Président Fondation de l'Avenir Gérant SCI Groupe MGEFI
CARON	Bruno	Vice-président Groupe VYV UMG Président MGEFI Président MFP services	Administrateur VYV Invest président du conseil de surveillance MFPrévoyance
CAZIMIR	Guy	Vice-président Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Président Mutuelle Mare Gaillard Administrateur Union Harmonie Mutualité Administrateur Union Harmonie Mutuelles	Administrateur VYV Invest Administrateur VYV les solidarités Administrateur Maison Familiale Rurale Administrateur SLE CEPAC CE
CHENUT	Eric	Membre du bureau Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Vice-président délégué VYV 3 Vice-président délégué MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Administrateur MGEN Partenaires Administrateur FNMF	Administrateur VYV Invest Président Fondation MGEN pour la santé Président ADOSEN prévention santé MGEN Représentant MGEN UNION EGAMO Membre du conseil de surveillance SAFM Maison des obsèques Membre du conseil de surveillance Fondation de l'avenir Membre titulaire CNAS Administrateur Arcade VYV Membre du conseil de surveillance Clinicprosport Administrateur Fondation Autonomia Membre du Comex AFNU Membre du Comex Fondation Femmes@numériques Administrateur VIVOPTIM Solutions



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
CLARY	Anne-Julie	Administratrice Groupe VYV UMG Secrétaire générale VYV 3 Administratrice membre du Comité exécutif Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutualité Présidente VYV 3 Sud-Est Vice-présidente Ressources Mutuelles Assistance Administratrice FNMF Vice-présidente MF PACA SSAM	Membre du conseil de surveillance SAFM Présidente du conseil de surveillance HDS Membre du conseil de surveillance VISAUDIO
CTIBORSKY	Marcel	Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur Harmonie Mutuelle Secrétaire général MUTEX Union	Président MUTEX SA Administrateur SPHERIA VIE Membre du conseil de surveillance Harmonie Conseil
DEBORD	Didier	Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MGEFI Administrateur Union MFPS	Administrateur MFP Prévoyance Administrateur SOGESTOP L Administrateur Groupe Arcade - VYV Conseiller municipal délégué Nanterre Trésorier "Elus, Santé Publique et territoires" Administrateur Nanterre Coop Habitat
GIANAZZA	Alain	Vice-président Groupe VYV UMG Président MNT Président UGM Territoires d'Avenir	Administrateur VYV Invest Administrateur EGAMO Vice-Président Santé Mutuelle services
HARSTER	Anne-Marie	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia	Présidente Solidarité Laïque Administratrice Jeunesse au plein air Administratrice Crédit coopératif



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
JUNIQUE	Stéphane	<p>Vice-président délégué Groupe VYV UMG Président VYV 3 Vice-président délégué VYV Coopération UGM Vice-président VYV Partenariat UGM Président Harmonie Mutuelle Vice-président Union Harmonie Mutuelles Vice-président Union Harmonie Mutualité Vice-président FNMF Administrateur VISAUDIO Union Administrateur CAREL Mutuelle</p>	<p>Administrateur VYV Invest Administrateur Mutex SA Membre du conseil de surveillance VISAUDIO Membre du conseil de surveillance HOSPI Grand Ouest Membre du conseil de surveillance Foncière Hospi Grand Ouest Membre du conseil de surveillance Clinique Mutualiste Jules Vernes Membre du conseil de surveillance Fondation de l'avenir Président du groupe Mutualité Conseil économique et social et environnemental</p>
JUTIER	Alain	<p>Administrateur Groupe VYV UMG 1er Vice-président MNT Administrateur Mutualité du Lot Président Union mutualiste La Roseraie</p>	<p>Fin des mandats : octobre 2020 Gérant Territoires services</p>
LAFOND	Christophe	<p>Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Vice-président MFP Union Livre I Membre du bureau RMA représentant permanent de la MGEN MAEE Président de la commission de contrôle FNMF</p>	<p>Trésorier Fondation MGEN pour la santé publique Président du conseil d'administration Equasanté Trésorier ADOSEN Trésorier Institut Montparnasse Président Association Maison DOC Membre du conseil de surveillance VISAUDIO Vice-président Parnasse Garanties Président du Conseil de Surveillance SAFM – « La Maison des obsèques » Administrateur Fondation de la Route Président du Conseil d'Administration SOGESTOP L Administrateur VIVOPTIM Solutions</p>
LE BRETON	Marie-Pierre	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM Administratrice VYV Partenariat UGM Administratrice FNMF Secrétaire générale Ressources mutuelle assistance Présidente VYV 3 Ile de France Membre du Bureau VYV 3 Administratrice membre du Comité exécutif Harmonie Mutuelle</p>	<p>Présidente ANEM Vice-présidente UDES Membre du CESE</p>



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
MAGNANT	Laurent	<p>Membre du bureau Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Administrateur VYV Partenariat UGM Administrateur, membre du comex Harmonie Mutuelle</p>	<p>Fin des mandats : octobre 2020 Administrateur VYV Invest</p>
MATHIEU	Sylvie	<p>Administratrice Groupe VYV UMG</p>	<p>Administratrice SMACL Assurances Présidente ADAVIE 88 Présidente UNA Grand Est 1ere vice-présidente UNA France Personne qualifiée Conseil de surveillance ARS Grand Est</p>
MOREAU	Jean-René	<p>Administrateur Groupe VYV UMG vice-président MFP vice-président MNT</p>	
POULIQUEN SINA	Christine	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice VYV 3 Administratrice VYV 3 Pays de la Loire Présidente Pôle personnes âgées Pays de la Loire Administratrice Union Harmonie Mutuelles</p>	<p>Administratrice ARTA</p>
ROGER	Stéphanie	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Trésorière VYV 3 Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS Administratrice MFPass</p>	<p>Administratrice vice présidente déléguée Fondation MGEN pour la santé</p>
RONDOT	Isabelle	<p>Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Administratrice MGEN Partenaires Administratrice MFP Administratrice FNMF</p>	<p>Administratrice VYV Invest Vice-présidente Arts et vie Administratrice CIRIEC Administratrice Institut Montparnasse</p>
SALABERT	Dominique	<p>Administrateur Groupe VYV UMG Secrétaire général Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur FNMF Administrateur UNMI Vice-président UTIM Centre</p>	<p>Administrateur MUTEX SA Président GIE Synergie mutuelles Président JURI 4 Directeur général Jurisphere</p>



2. Comptes annuels

2.1 Bilan

2.1.1 Actif (en Euros)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements Provisions	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17 418 352	15 243 884	2 174 469	2 940 162
Fonds commercial	7 576		7 576	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	1 512 689		1 512 689	573 403
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	331 623	21 078	310 544	
Installations techniques, matériel, outillage	2 557	1 870	687	1 198
Autres immobilisations corporelles	10 022 479	7 521 874	2 500 605	3 876 278
Immobilisations en-cours	202 319		202 319	16 563
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation				
Autres formes de participations	6 171 900	124 000	6 047 900	5 172 000
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	247 273 007	51 104	247 221 904	91 489 438
Prêts				
Autres immobilisations financières	286 536 328		286 536 328	226 497 827
ACTIF IMMOBILISE	569 478 831	22 963 810	546 515 021	330 566 869
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances et acomptes versés sur commandes			0	0
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	77 609 208	79 381	77 529 827	22 552 296
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	28 144 445		28 144 445	291 645 906
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	475 579		475 579	1 381 067
ACTIF CIRCULANT	106 229 231	79 381	106 149 851	315 579 270
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	93 400		93 400	35 117
Primes de remboursement des emprunts	3 408 500		3 408 500	3 809 500
TOTAL GENERAL	679 116 562	23 043 191	656 166 771	649 990 755



2.1.2 Passif (en €uros)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Fonds d'établissement	114 400 000	114 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)	51 401	51 401
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	290 043	290 043
Report à nouveau	-5 427 575	-255 758
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-189 849	-5 171 817
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	109 124 020	109 313 869
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	3 997 000	3 657 647
Provision pour charges	8 747 400	7 224 921
PROVISIONS	12 744 400	10 882 568
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	500 000 000	500 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers	4 062 500	4 062 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 312 743	10 701 860
Dettes fiscales et sociales	13 390 311	13 253 528
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	690 193	76 240
Autres dettes	842 605	1 700 190
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	534 298 352	529 794 318
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	656 166 771	649 990 755



2.2 Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	121 878 954		121 878 954	113 899 275
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	121 878 954	0	121 878 954	113 899 275
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 579 112	9 750 899
Autres produits			26 927	28 659
PRODUITS D'EXPLOITATION			137 484 993	123 678 833
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			49 432 153	48 611 847
Impôts, taxes et versements assimilés			7 779 842	6 596 113
Salaires et traitements			37 866 674	35 068 071
Charges sociales			16 615 411	15 609 673
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			4 630 275	6 693 490
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			79 381	
Dotations aux provisions			5 519 479	6 051 519
Autres charges			7 634 203	6 577 721
CHARGES D'EXPLOITATION			129 557 417	125 208 434
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 927 575	-1 529 601
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs immobilières et créance de l'actif immobilisé			915 109	680 558
Autres intérêts et produits assimilés			338 609	230 243
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges			0	828 914
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements			344 614	225 384
PRODUITS FINANCIERS			1 598 332	1 965 099
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			525 766	413 336
Intérêts et charges assimilés			7 906 359	3 784 119
Différence négative de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			466 897	400 211
CHARGES FINANCIERES			8 899 022	4 597 666
RESULTAT FINANCIER			-7 300 690	-2 632 568
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			626 885	-4 162 168



Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS			0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 336	578
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	6 821
Dotations exceptionnelles aux amortissements , dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			3 336	7 399
			RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 399
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			813 398	1 002 250
TOTAL DES PRODUITS			139 083 324	125 643 932
TOTAL DES CHARGES			139 273 174	130 815 749
			BENEFICE OU PERTE	-189 849
				-5 171 817

2.3 Hors-Bilan

Néant



3. Annexe aux comptes annuels

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la Mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle. Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

3.1 Faits marquants

3.1.1 Désaffiliation

Au 1^{er} janvier 2020, la mutuelle Chorum s'est désaffiliée de l'UMG Groupe VYV, et a été prise en substitution par Harmonie Mutuelle. Les sommes apportées en fonds d'établissement / de solidarité sont néanmoins restées au sein de l'UMG Groupe VYV (apports sans droit de reprise).

3.1.2 Epidémie Covid-19

L'épidémie du coronavirus "Covid-2019" s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020. L'UMG Groupe VYV a activé sa cellule de crise à compter de la mi-mars 2020, et s'est organisée en interne afin d'assurer une continuité de service sur l'ensemble des territoires sur lequel il est implanté et où il exerce ses activités. A ce titre, l'UMG Groupe VYV surveille ses expositions face à l'épidémie, notamment l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement économique et financier, les déplacements de personnes, les rapatriements sanitaires nécessaires, ...

Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et ses conséquences sur l'UMG Groupe VYV sont relativement limités :

- Diminution des frais de déplacement et réceptions (séminaires, conférences, AG...)
- Retard sur certains projets entraînant une baisse des honoraires et de certains recrutements
- Achats sanitaires pour 2,1 m€.

3.1.3 Notation de l'UMG Groupe VYV

Le 15 janvier 2021, Fitch Ratings a confirmé la note « A+ » au Groupe VYV. La perspective de notation est « négative ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MGEFI
- MNT

L'UMG Groupe VYV, en tant qu'entité « holding » ; est notée « A ». Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- Un profil d'entreprise très solide,
- Une position de leader en assurance santé en France,
- Une très forte solidité financière,
- Un risque modéré sur les actifs.



La perspective « négative » est liée à une faible rentabilité du Groupe, due à une pression réglementaire, concurrentielle, dans un contexte pandémique.

La dette senior émise en Juillet 2019 est, quant à elle, toujours notée « A- ».

3.1.4 Impact du coût de la dette

Le coût global lié à l'émission de la dette s'élève à 7,9 m€ :

- - 8,5 m€ de charges financières (intérêt, amortissement de la prime d'émission),
- + 0,6 m€ d'intérêts des placements adossés à la dette.

Le coût net a été intégralement refacturé aux mutuelles affiliées.

3.1.5 Avance en compte-courant VYV Invest

L'UMG Groupe VYV a effectué une avance en compte-courant à VYV Invest en septembre 2020, pour un montant de 55 m€, non rémunérée.

3.1.6 Souscription à TSDI Arcade

L'UMG Groupe VYV a souscrit des TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée) le 18 décembre 2020, auprès de Groupe Arcade VYV pour 25 m€, rémunérés à 2%.

3.1.7 Souscription à un TSR Mutex

L'UMG Groupe VYV a souscrit des TSR (titres subordonnés remboursables) le 21 décembre 2020, auprès de Mutex pour 130 m€, rémunérés à 2,95%. Remboursement in fine à 10 ans.

3.1.8 Transfert des salariés

Dans le cadre du développement opérationnel de l'UMG Groupe VYV, celle-ci s'est dotée de moyens humains provenant des mutuelles affiliées, ainsi que d'autres entités du groupe (Harmonie Mutuelle, Mutex ...). Au total, 12 salariés ont ainsi été transférés en 2020. Les droits précédemment acquis par ces salariés ont été conservés (droits à congés payés, ancienneté...).

Les engagements sociaux repris, ont été refacturés aux mutuelles d'origine, pour un montant global de 245 k€. Comptablement, les engagements ont été repris au passif du bilan de l'UMG Groupe VYV, en contrepartie de créances vis-à-vis des mutuelles (sans incidence sur le compte de résultat).

Par ailleurs, 35 salariés de l'UMG groupe VYV ont été transférés vers des mutuelles (principalement de la DDCG vers Harmonie Mutuelle).

Les engagements sociaux transférés, ont été facturés par les mutuelles d'origine, pour un montant global de 845 k€. Comptablement, les engagements ont été sortis du bilan de l'UMG Groupe VYV, en contrepartie de dettes vis-à-vis des mutuelles (sans incidence sur le compte de résultat).



3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.2.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme (UMG – Livre I du code la Mutualité), résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et notamment du règlement n°2002-07 du 12 décembre 2002 relatif au plan comptable des mutuelles relevant du Code de la mutualité et n'assumant aucun risque d'assurance ni de réassurance.

Compte-tenu du fait que les affiliés à l'UMG présentent leurs comptes selon le plan comptable assurance (Règlement N° 2015-11 du 26 novembre 2015) et que l'activité assurance est prépondérante dans le « Groupe VYV », le référentiel comptable applicable pour la production des comptes combinés consolidés est le plan comptable assurance.

Par ailleurs, conformément à la position du CNC (Conseil National de la Comptabilité) (avis CU 2001-A), il est rappelé que chaque structure présente ses comptes dans son référentiel propre.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

3.2.2 Méthodes d'évaluation

3.2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Celui-ci correspond principalement aux coûts de développement relatifs aux projets solvabilité 2 (VEGA), à l'outil de contrôle interne/conformité (GERICAU) et au référentiel d'actifs communs (JUMP). Seul Gericau a été mis en service en 2020.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation : 3 ans (linéaire).

En revanche, les amortissements liés à Risk Integrity (outil Solvabilité 2) ont été calculés pour tenir compte d'une date de fin au 31/12/2020. Cela concerne les coûts de développement du projet et les licences. Ainsi, Risk Integrity est totalement amorti au 31/12/2020.

3.2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ce coût correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation des biens :

- Travaux d'aménagement et agencements à la Tour Montparnasse : date de fin 31/3/2020 (linéaire)
- Mobilier : 5 ans (Linéaire)



3.2.2.3 Immobilisations financières

Les placements mobiliers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les livrets ainsi que les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou à leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode FIFO (First In, First Out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,
- Titres non cotés : valeur vénale si connue ou estimation selon la dernière situation nette connue,
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

A noter que l'UMG Groupe VYV :

- Comptabilise ses placements financiers en « haut de bilan » dans la catégorie « Immobilisations financières ». Cela se justifie par le fait que l'UMG a vocation de garantir la solidarité financière de ses affiliés, par le biais de ses placements financiers, ceux-ci ayant vocation à être détenus à long terme.
- A pris l'option d'appliquer le dispositif de surcotes/décotes sur les titres amortissables.
- N'étant pas une entité d'assurance, est soumise au Plan Comptable Général, et doit donc déprécier les placements dès le 1^{er} euro de moins-value latente.

3.2.2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée, en cas d'éventuelles difficultés de recouvrement.

3.2.2.5 Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

3.2.2.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain. Les principales méthodes relatives aux provisions comptabilisées sont :

- Provision pour indemnités de départ en retraite : La méthode utilisée est la méthode prospective, dont les principaux paramètres sont :
 - Age de départ : calculé en fonction de l'âge de début d'activité et du nombre de trimestres (fonction de la génération) afin d'obtenir le taux plein,
 - Table de mortalité INSEE TD-TV 15-17,
 - Coefficient de revalorisation des salaires : 2% pour les non-cadres et 3% pour les cadres,
 - Taux d'actualisation 0,35% (IBOXX Corporate AA10+ au 30 novembre 2020)
- Provision pour médailles du travail : La méthode appliquée est celle du prorata (préconisation CNCC). Les paramètres sont identiques à la provision pour indemnités de départ en retraite, à l'exception du taux de revalorisation (0%).



3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation

3.3.1 Changements dans les règles comptables

Néant

3.3.2 Changements dans les règles d'évaluation

Néant

3.3.3 Changements dans les règles de présentation

Néant



3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.4.1 Immobilisations incorporelles

En K€	Acquisitions /			31/12/2020
	31/12/2019	Dotations	Transfert	
Valeur brute	15 147	1 721	558	17 426
Immobilisations en cours	573	1 497	-558	1 512
Amortissement	-12 206	-3 037		-15 243
Valeur Nette Comptable	3 514	181	0	3 695

Les immobilisations incorporelles, en valeur nette comptable, comprennent principalement les coûts relatifs au projet interopérabilité, GERICAU (conformité - contrôle interne), VEGA (reporting prudentiel S2).

Les immobilisations en cours concernent les projets VEGA (lots non mis en service), JUMP (base d'actifs commune), et d'autres projets de la DSI (interopérabilité).

3.4.2 Immobilisations corporelles

En K€	Acquisitions /			31/12/2020
	31/12/2019	Dotations	Transfert	
Valeur brute	9 829	511	17	10 357
Immobilisations en cours	17	202	-17	202
Amortissement	-5 952	-1 593		-7 545
Valeur Nette Comptable	3 894	-880	0	3 014

- Les immobilisations corporelles correspondent aux travaux d'aménagement et au mobilier de la Tour Montparnasse, ainsi que sur les sites en province (Angers, Nantes, Orléans). Les travaux d'aménagement de la Tour Montparnasse sont totalement amortis.
- Les immobilisations en cours concernent du matériel informatique.

3.4.3 Immobilisations financières

En K€	Valeur brute	Dépréciation	Intérêts courus non échus	Valeur nette comptable	surcote/décote	Valeur nette de surcote/décote	Valorisation	Plus-value latente
Titres de participation	6 172	-124		6 048		6 048	6 048	0
OPCVM monétaires	498			498		498	498	0
OPCVM obligataires	43 567			43 567		43 567	44 804	1 237
OPCVM actions	4 865			4 865		4 865	5 379	514
OPCVM diversifiés	5 016			5 016		5 016	5 145	129
TSR / TSDI	165 000		258	165 258		165 258	165 482	224
Obligations cotées	28 327	-51	281	28 557	73	28 630	30 579	1 949
Compte / dépôts à terme	260 000		123	260 123		260 123	260 123	0
Livrets	25 310		17	25 327		25 327	25 327	0
Cautions	547			547		547	547	0
Total	539 302	-175	679	539 806	73	539 879	543 932	4 053



- Les immobilisations financières sont classées en « haut de bilan » compte tenu de l'intention de détention à long terme pour garantir la solidarité financière entre les membres.
- Les fonds reçus suite à l'émission de la dette sont investis principalement en compte/dépôts à terme et livrets.
- Les titres de participation correspondent aux titres VYV Invest (2,56% du capital), et sont dépréciés à hauteur de 124 k€.
- Les plus-values latentes sont faibles, compte tenu de l'acquisition récente des placements.
- Les surcotes/décotes, pour 73 k€, sont comptabilisées en compte de « régularisation » et « autres dettes ».

3.4.4 Créances

En K€	Montant
Créances Comptes-courants :	
- MGEN	2 389
- MNT	728
- MGEFI	249
- Harmonie Mutuelle	4 617
- Mutuelle Mare Gaillard	23
- SMACL Assurances	328
- VYV 3	1 137
Avance VYV Invest	55 000
Avance VYV Les Solidarités	490
Autres entités Groupe - Mises à disposition	4 279
Produit à recevoir	7 963
Créances fiscales et sociales	327
Total	77 530

Les créances sont toutes inférieures à 1 an.

3.4.5 Charges constatées d'avance

Ce poste s'élève à 476 k€ et correspond à des licences et de la maintenance payée en 2020 pour la période 2020/2021.

3.4.6 Prime de remboursement des obligations

Ce poste comprend notamment la prime d'émission liée à dette senior (4.010 k€ en valeur brute) qui s'amortit sur 10 ans.



3.4.7 Fonds propres

En K€	31/12/2019	Affectation du résultat	Résultat	31/12/2020
Fonds d'établissement	66 680			66 680
Fonds de solidarité	47 720			47 720
Réserve de solvabilité	51			51
Autres réserves	290			290
Report à nouveau	-256	-5 172		-5 428
Résultat	-5 172	5 172	-190	-190
Total	109 314	0	-190	109 124

Le résultat 2019 a été affecté en « Report à nouveau », conformément à la décision d'Assemblée Générale.

Les fonds propres se décomposent comme suit :

• Apport des mutuelles affiliées en fonds d'établissement / de solidarité en septembre 2017 :	114.700 k€
• Apport à VYV Coopération (imputé sur le fonds d'établissement en septembre 2017) :	- 4.900 k€
• Apports de SMACL et CHORUM au 1 ^{er} janvier 2019 :	+ 4.600 k€
• Réserves antérieures :	- 5.086 k€
• Résultat de l'exercice :	<u>- 190 k€</u>
Total :	109.124 k€

3.4.8 Provisions pour risques et charges

La dotation nette de l'exercice sur les provisions pour indemnités de départ en retraite est liée, outre aux effets des mouvements de personnel, au vieillissement de la population salariée, et à la diminution du taux d'actualisation de 0,27 point (impact : 256 k€ en augmentation des provisions).

3.4.9 Dettes

En K€	Montant
Exploitation	15 313
Immobilisations	690
Dettes fiscales / sociales	13 390
Autres dettes	843
Total	30 236

- Les dettes ont toutes une échéance inférieure à 1 an.
- Les dettes fournisseurs sont payées à 30 jours, fin de mois.

3.4.10 Chiffre d'affaires

La contribution des membres est évaluée pour permettre de financer :



- Les charges communes, refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté ;
- Les charges propres à chaque entité, refacturées en fonction de clés spécifiques.

3.4.11 Impôt sur les sociétés

Compte-tenu d'un résultat fiscal à 4.240 k€, l'impôt sur les sociétés s'élève à 1.187 k€, duquel on déduit un crédit d'impôts (dons) de 365 k€ et une régularisation de 2019 pour 8 k€, soit une charge nette de 814 k€

3.5 Éléments complémentaires

3.5.1 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est la combinante du Groupe.

3.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année, le montant des honoraires du collège des commissaires aux comptes s'est élevé à 275 k€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux et combinés de l'Union.

3.5.3 Evènement post-clôture

Stéphane Dedeyan, actuel Directeur Général du Groupe, a annoncé son départ du Groupe, à effet du 28 février 2021.



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62. Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. DirCom Groupe VYV / Agence interne de communication - © GettyImages - 05/21.

www.groupe-vyv.fr